



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 25 Mai 2023 à 19 H**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
28	29	21

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Nathalie JEAN

**Conseillers municipaux présents** : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Philippe VANHALST, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Jean-Marie LEBRE, Amor BOUKHECHAM, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Nathalie JEAN, Astrid ROBERT, David MANDINE, Bruno SBLANDANO, Régis POSTIAUX, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : Aurélie GROSSO, Marie-Line MICHELOTTI, Patrick URAS, Michel ROUSSIER, Emilie LAFOND, Marc GOFFIN, Audrey SERAFINI

**Conseillers Municipaux absents** : Lydie MILAD

**Délibération N° 67/23 –**

**OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'ADHESION A LA MISSION LOCALE DU PAYS D'AIX**

Rapporteur : Monsieur LEBRE

Exposé à l'assemblée que la Mission Locale du Pays d'Aix a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus des communes du territoire du Pays d'Aix-en-Provence, dans le cadre d'une mission de service public de proximité et des textes légaux et réglementaires en vigueur (articles L5314-1 et suivants du Code de Travail et leurs décrets d'application).

La Mission Locale du Pays d'Aix se propose d'aider les jeunes de 16 ans à 25 ans révolus par tous les moyens d'action pouvant concourir au but énoncé ci-dessus et notamment :

- Repérer et mobiliser, accueillir et informer, orienter, accompagner à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de chaque jeune et à bâtir un projet individuel d'insertion sociale et professionnelle.
- Contribuer à la mise en place des dispositifs de qualification sociale et professionnelle adaptés aux besoins des jeunes et aux perspectives de développement économique local et régional.
- Soutenir et encourager les actions d'insertion sociale des jeunes et notamment dans les domaines de la santé, du logement, des loisirs, de la mobilité et des pratiques culturelles et sportives.
- Favoriser et participer à la concertation entre les différents services, administrations, partenaires socio-économiques, associations, intervenant auprès du public concerné.
- Rechercher des réponses innovantes aux problèmes de formation, d'emploi et d'insertion sociale qui se posent aux jeunes.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300843-20230525-DELIB\_67\_23

- Déployer des offres de service dédiées aux employeurs avec un appui au recrutement et à l'intégration du jeune dans l'emploi et aux partenaires du territoire.

Dit que la présente convention a pour objet de préciser les modalités d'adhésion de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON à la Mission Locale du Pays d'Aix.

Dit que la cotisation est fixée selon le mode de calcul suivant :

1,55 € x nombre d'habitats de la commune adhérente

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

ADHERE à la Mission Locale du Pays d'Aix.

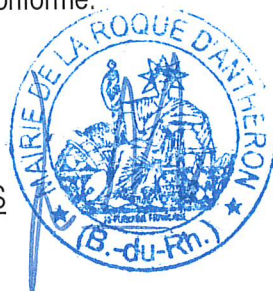
APPROUVE ladite convention telle qu'elle est annexée.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

  
Nathalie JEAN

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture  
le 2/06/23 et de la publication  
ou notification le 2/06/23

REÇU EN PREFECTURE

le 02/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300843-20230525-DEL IB\_67\_23